

DÉCEMBRE 2016
Volume 27, numéro 2

SOMMAIRE

PAGES 2, 3 et 4
• Budget 2017

*Joyeuses fêtes!
Bonne année!*

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE ROBERVAL

Budget 2017

Madame, Monsieur,

Je vous présente aujourd'hui le quatrième budget du mandat que vous nous avez donné en 2013 ; le conseil municipal et toute l'équipe de direction ont travaillé avec rigueur et détermination.

La préparation d'un budget est un exercice exigeant qui demande de la créativité et de l'imagination. Pour le maintien à niveau et dans un souci de poursuite d'amélioration de l'ensemble de nos infrastructures, nous devons prévoir les interventions appropriées et les caprices de dame nature.

Notre principale orientation est d'adopter un budget qui propose un juste équilibre entre le développement et la réfection de nos infrastructures actuelles, tout ça, avec comme objectif une qualité de vie supérieure, être une municipalité attrayante et offrir à la population les meilleurs services municipaux à un coût compétitif. Le budget est un outil indispensable à une saine gouvernance. Ces défis sont de plus en plus difficiles compte tenu des coupures demandées par les gouvernements qui ont un impact direct sur les municipalités.

Une planification rigoureuse et une administration structurée sont maintenant bien ancrées dans nos façons de faire et sont à la base de toutes nos décisions. Notre objectif est de faire de Roberval une ville encore plus performante et inspirante pour tous. Cet objectif, il sera atteint en respectant la capacité de payer des citoyens.

L'année 2017 est marquée par le dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation. Nous faisons face à une augmentation de la valeur imposable de 10,98 %. Suite à cet état de fait, la Ville de Roberval a quand même réussi à diminuer l'impact de cette hausse sur le milieu résidentiel en réduisant le taux de la taxe foncière de 0,03 \$, soit 1,04 \$ à 1,01 \$. Nous l'avons donc diminué dans le présent mandat de 1,43 \$ à 1,01 \$, soit une baisse de 0,42 \$, du jamais vu dans le monde municipal. Nous sommes maintenant parmi les plus bas au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Malgré une augmentation de la valeur foncière de la résidence unifamiliale moyenne qui est passée de 130 203 \$ en 2013 à 162 281 \$ en 2017, le compte de taxes moyen est passé de 2 397 \$ à 2 174 \$, soit une baisse directe de 223 \$. Le taux global de taxation est quant à lui passé de 1,94 \$ à 1,41 \$, une baisse de 0,53 \$. Nous sommes très fiers de ces réalisations.

Il est important de rappeler aussi que le pacte fiscal imposé par le gouvernement a un impact négatif très

important sur les finances de la Ville de Roberval. Nous en sommes rendus à un manque à gagner de près de 700 000 \$ annuellement, soit environ 4 % de notre budget. Évidemment, cette baisse est significative pour notre ville et représente plus de 0,10 \$ du cent dollars d'évaluation. Pour les raisons mentionnées précédemment et pour maintenir nos investissements à venir, vous êtes maintenant en mesure de comprendre pourquoi la diminution du taux de taxation est de 0,03 \$.

Nous avons fait des efforts importants pour limiter la variation du budget à 2,87 %, il passe donc à 18 017 587 \$. Les taxes de services demeurent inchangées dans l'ensemble à l'exception de la tarification pour les fosses septiques « permanentes » et « saisonnières » qui sera en diminution passant de 90,50 \$ à 62,00 \$ et de 45,25 \$ à 31,00 \$.

Les modalités de paiement de votre compte de taxes demeurent les mêmes, soit le paiement en quatre (4) versements égaux. Les dates d'échéance sont : 13 février, 13 avril, 13 juin et 13 septembre 2017.

Nous maintenons aussi l'aide financière pour le milieu rural et les chemins privés à 450 \$ du kilomètre pour les associations qui prennent en charge les rangs verbalisés. Le programme pour les associations de propriétaires de chemins privés demeurera aussi inchangé à 15 %.

Les dossiers prioritaires pour la Ville de Roberval en 2017 demeureront la réfection du Centre sportif Benoit-Levesque, la réfection du Centre culturel, la relocalisation du Centre d'archives vers le bâtiment du Centre historique et aquatique et la réalisation des travaux de la conduite de refoulement d'égout et des travaux d'aqueduc vers Val-Jalbert. La conduite d'aqueduc passera de six à huit pouces sur le boulevard de l'Anse jusqu'à Val-Jalbert. Nous serons donc prêts advenant un partenariat pour l'eau potable avec nos voisins situés au sud de Roberval. Évidemment, ces projets sont conditionnels à l'obtention d'aide financière de la part des gouvernements provincial et fédéral. C'est la raison pour laquelle nous mettons beaucoup d'efforts avec les différents paliers gouvernementaux pour obtenir des réponses positives.

(SUITE EN PAGE 4)



Sommaire du budget

REVENUS	2017	2016	VARIATION
Taxes	12 182 376 \$	11 417 178 \$	6,70 %
Paiements tenant lieu de taxes	3 896 574 \$	3 790 809 \$	2,79 %
Transferts	403 185 \$	806 354 \$	-50,00 %
Services rendus	938 172 \$	792 890 \$	18,32 %
Imposition droits	202 500 \$	244 500 \$	-17,18 %
Amendes et pénalités	175 000 \$	175 000 \$	- %
Intérêts	177 780 \$	178 447 \$	-0,37 %
Autres revenus	42 000 \$	110 000 \$	-61,82 %
Total	18 017 587 \$	17 515 178 \$	2,87 %
DÉPENSES	2017	2016	VARIATION
Administration générale	2 942 079 \$	2 725 739 \$	7,94 %
Sécurité publique	2 185 102 \$	2 116 665 \$	3,23 %
Transport	3 584 672 \$	3 383 503 \$	5,95 %
Hygiène du milieu	3 042 865 \$	2 963 051 \$	2,69 %
Santé et bien-être	67 904 \$	66 745 \$	1,74 %
Aménagement, urbanisme et développement	1 499 542 \$	1 327 554 \$	12,96 %
Loisirs et culture	3 003 000 \$	2 876 503 \$	4,40 %
Frais de financement	1 533 621 \$	1 567 157 \$	-2,14 %
Total	17 858 785 \$	17 026 917 \$	4,89 %
AFFECTATIONS	2017	2016	
Activités d'investissement			
Immobilisations à même les activités de fonctionnement	178 500 \$	720 000 \$	
Immobilisations à même l'excédent de fonctionnement non affecté	200 000 \$	- \$	
Immobilisations à même l'excédent affecté S.S.I.R.	25 000 \$	150 000 \$	
Placement à même les activités de fonctionnement	71 500 \$	73 700 \$	
Encaissement de placement	(22 901 \$)	(22 234 \$)	
Sous total	452 099 \$	921 466 \$	
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	(200 000 \$)	(333 300 \$)	
Affectation des fonds réservés			
Affectation de l'excédent affecté S.S.I.R.	(25 000 \$)	(87 000 \$)	
Affectation du solde disponible de règlement d'emprunt fermé	(66 828 \$)	(5 189 \$)	
Remboursement au fonds de roulement	248 531 \$	210 064 \$	
Sous total	156 703 \$	117 875 \$	
Affectations des réserves financières			
Réserve – Carrières et sablières	- \$	(67 780 \$)	
Réserve – Vidange des étangs	(150 000 \$)	(150 000 \$)	
Réserve – Tenue des élections	(100 000 \$)	- \$	
Sous total	(250 000 \$)	(217 780 \$)	
Total	158 802 \$	488 261 \$	

Coûts des taxes de la résidence unifamiliale moyenne

DESCRIPTION	2016	2017	VARIATION
Évaluation résidentielle unifamiliale moyenne	145 971 \$	162 281 \$	16 310 \$
Foncières	1 518 \$	1 639 \$	121 \$
Aqueduc	210 \$	210 \$	- \$
Égouts	125 \$	125 \$	- \$
Ordures	200 \$	200 \$	- \$
Total	2 053 \$	2 174 \$	121 \$

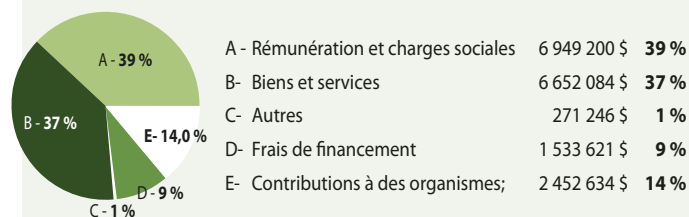
Évolution des quotes-parts de la MRC

ANNÉE	QUOTES-PARTS	VARIATION %
2017	1 749 685 \$	0,56 %
2016	1 739 893 \$	2,32 %
2015	1 700 467 \$	-3,69 %
2014	1 765 593 \$	0,82 %
2013	1 751 187 \$	3,92 %

Service de la dette

DESCRIPTION	2015 (RÉEL)	2016 (PROJETÉ)	2017(PROJETÉ)
Capital	1 135 181 \$	1 127 943 \$	1 099 037 \$
Intérêts	345 740 \$	314 339 \$	389 984 \$
Paiement annuel	1 480 921 \$	1 442 282 \$	1 489 021 \$

Dépenses par objet



Évolution du budget

ANNÉE	BUDGET	VARIATION
2017	18 017 587 \$	2,87 %
2016	17 515 178 \$	7,33 %
2015	16 319 653 \$	-0,16 %
2014	16 346 465 \$	-2,12 %
2013	16 701 141 \$	3,00 %

Taux de taxe foncière

DU 100 \$ D'ÉVALUATION	2017	2016
Résidentielle (de base)	1,01 \$	1,04 \$
Commerciale	2,93 \$	2,93 \$
Industrielle	2,88 \$	2,88 \$
6 logements et plus	1,08 \$	1,14 \$
Terrains vagues desservis	1,60 \$	1,60 \$
Agricole	1,01 \$	1,04 \$

Taxes de services

PAR UNITÉ	2017	2016
Aqueduc	210,00 \$	210,00 \$
Égouts	125,00 \$	125,00 \$
Ordures – Résidentiel	200,00 \$	200,00 \$
Ordures – Commercial et industriel	439,00 \$	439,00 \$
Ordures – Agricole	288,00 \$	288,00 \$
Fosses septiques – Permanents	62,00 \$	90,50 \$
Fosses septiques – Saisonniers	31,00 \$	45,25 \$
Secteur – Domaine Lévesque	1 232,31 \$	1 300,00 \$

Plan triennal d'immobilisations

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LA PÉRIODE DE RÉALISATION

FONDS D'ADMINISTRATION	ANNÉE 2017	ANNÉE 2018	ANNÉE 2019
Camion autopompe – Sécurité Incendie	25 000 \$		
Équipements – Sécurité Incendie	37 500 \$		
Panneau d'accueil et parc industriel - Conversion éclairage DEL	8 000 \$	12 000 \$	10 000 \$
Usine de traitement des eaux usées – Déphosphatation	100 000 \$		
Dalle de béton pour décantation – Hygiène du milieu	25 000 \$		
Variateur d'intensité – Usine de filtration	50 000 \$		
Système de contrôle et automate – Usine de filtration	35 000 \$		
Affichage public – Colonne Morris	23 000 \$		
Entrepôt – Garage municipal		65 000 \$	
Aménagement paysager – Rue Scott (secteur de la gare)	100 000 \$	100 000 \$	
Feu de circulation – Intersection St-Joseph et St-Alphonse		45 000 \$	
Pavage – Garage municipal		35 000 \$	
Gicleurs – Mairie			100 000 \$
Correction route Horace-J. Beemer			15 000 \$
Asphaltage descente de bateau – Quai des Anglais			35 000 \$
Sous-total	403 500 \$	257 000 \$	160 000 \$

Plan triennal d'immobilisations		RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LA PÉRIODE DE RÉALISATION		
FONDS DE ROULEMENT	2017	2018	2019	
Postes informatiques	10 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	
Gradins (6)	20 000 \$			
Tracteur multifonctionnel	65 000 \$			
Gratte latérale pour trottoirs		21 000 \$		
Barrière électrique – Garage municipal	35 000 \$			
Clôture latérale – Garage municipal		20 000 \$		
Rétrocaveuse		265 000 \$		
Sous-total	130 000 \$	321 000 \$	15 000 \$	
RÈGLEMENT D'EMPRUNT	2017	2018	2019	
Boulevard urbain – Phase 1	500 000 \$		1 000 000 \$	
Réfection – Centre sportif Benoit-Levesque	9 300 000 \$			
Réaménagement de terrains de sports	1 000 000 \$			
Système de réfrigération – Centre sportif Benoit-Levesque	600 000 \$			
Raccordement égout et aqueduc – Domaine Raymond	400 000 \$			
Réaménagement intérieur – Centre culturel	1 800 000 \$			
Réfection réseau d'aqueduc – Boulevard de l'Anse	3 000 000 \$			
Centre d'archives	1 000 000 \$			
Bordure Lacustre – Secteur Marina et Jardin des Ursulines			500 000 \$	
Développement domiciliaire – Des marguerites Phase I		277 000 \$	39 000 \$	
Développement domiciliaire – Multifamilial		50 000 \$	25 000 \$	
Développement domiciliaire – Marcel Leblanc			48 000 \$	
Programme d'infrastructures Marcotte V (Gagnon – Ménard)			2 500 000 \$	
Bordure Lacustre – Phase II			2 000 000 \$	
Sentier pédestre et piste cyclable riveraine – Augustines		500 000 \$		
Sous-total	17 600 000 \$	827 000 \$	6 112 000 \$	
TOTAL	18 133 500 \$	1 405 000 \$	6 287 000 \$	

MOT DU MAIRE (SUITE)

Nous avons également prévu en 2017 la mise en place d'un système de déphosphatation à l'usine de traitement des eaux usées. Ces travaux sont essentiels suite aux nouvelles normes imposées par le gouvernement.

Nos discussions avec Irving devraient se compléter en début 2017 afin de réaliser une partie du boulevard urbain. De plus, nous sommes à planifier un aménagement harmonieux le long de la rue Scott qui valorisera grandement ce secteur. Nous continuerons aussi la mise en place des compteurs d'eau dans les commerces, industries et autres usages requérant une consommation d'eau additionnelle, et ce, pour respecter les exigences sur la stratégie québécoise d'économie d'eau potable du gouvernement du Québec. Il est important que la Ville de Roberval maintienne une rigueur sur les travaux d'amélioration de nos infrastructures souterraines par la recherche de fuites d'aqueduc et le colmatage afin de diminuer nos coûts de production et coûts énergétiques.

Nous mettons tout en œuvre pour dynamiser le centre-ville ; le Palais de justice et le Couvent des

Ursulines auront une attention toute spéciale de notre part. Nos zones industrielles sont cruciales à notre développement et nous travaillons continuellement pour y favoriser l'activité économique. Pour ce faire, nous avons mis en place un programme d'aide pour les futurs locataires. En effet, les espaces locatifs au centre-ville et dans les zones industrielles peuvent désormais bénéficier d'une aide financière qui peut s'étaler sur une durée de quatre (4) ans. Des programmes d'aide à l'implantation et de crédit de taxes allant jusqu'à dix ans sont également disponibles.

De plus, la Ville de Roberval a instauré un programme d'aide aux entreprises pour la mise en place de site Web et ce dernier a connu un vif succès. Cette aide peut aller jusqu'à un maximum de 1 000 \$, et à ce jour, près de 30 entreprises en ont bénéficié.

Nous nous efforçons de trouver des moyens pour maintenir nos dépenses au minimum, tout en nous assurant de continuer nos investissements pour l'amélioration des infrastructures et de la qualité de vie des citoyens. Nous continuerons à

aider nos entreprises avec les différents programmes d'aide et de crédit, et ce, pour accroître la richesse de notre milieu. C'est un objectif tant personnel que pour tous les membres du conseil et de l'organisation de la Ville de Roberval.

En notre nom à tous, je vous offre des vœux de bonheur, santé et paix et que l'année 2017 soit extraordinaire.

LE MAIRE DE ROBERVAL,

Guy Larouche

